DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/054/1.5 **Feuillet n° 055**

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort

Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil dix-neuf, le 8 avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 1er avril 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	**60**
Présents	**45**
Votants :	**53**
Pour :	**53**
Contre :	**0**
Abstention :	**0**

PRÉSENTS :
Titulaires : Didier CLERJOUX, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Yves MOREAU Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, , Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD Philippe VIEILLEFOSSE Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, , Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Jean-Luc BLANCHARD Dominique BOUSQUET, Dominique DURAND.

Suppléants : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER ; Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD,

EXCUSÉS
Titulaires : Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Olivier ROUZIER donne pouvoir à Laurent DELAGE, Alexandra DUMAS, Serge PEDENON donne pouvoir à Serge EYMARD, Jean-Michel LAGORCE, Pierre DELMON donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Nicole RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Annie DELAGE

OBJET : Convention de groupement de commande pour la réalisation d'une étude pré-opérationnelle pour l'élaboration d'un programme d'amélioration de l'habitat (OPAH)

L'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 relative aux marchés publics offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes. Ces groupements ont vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats.
Une convention constitutive, définissant les modalités de fonctionnement du groupement, doit être signée entre ses membres.

AR PREFECTURE
024-200041515-20190408-DE2019054-DE
Reçu le 10/04/2019

Nos imprimés sont produits par l'abrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540331 - 09/10 fabrègue duo

Au vu de ce qui précède, il apparaît pertinent de conclure un groupement de commandes pour la mise en œuvre d'une étude pré-opérationnelle pour l'élaboration d'un programme de l'Habitat sur l'ensemble du territoire des Communautés de Communes de Sarlat Périgord Noir, Vallée de l'Homme et Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort. En effet, ces trois Communautés qui s'intègrent au sein du Pays Périgord Noir partagent les mêmes fragilités tant au niveau du diagnostic socio-économique que du diagnostic habitat.

Le présent groupement a pour objet la passation, le suivi et l'exécution d'un marché relatif à l'étude pré-opérationnelle pour l'élaboration d'un programme d'amélioration de l'habitat.
L'étude consiste à définir, sur les soixante-six communes du territoire et suite à la réalisation d'un diagnostic, le type d'outil opérationnel ainsi qu'un ou des périmètre(s) opérationnel(s) pertinent(s), des objectifs quantitatifs et qualitatifs adaptés, des montages financiers et des actions complémentaires qui pourraient constituer les engagements contractuels entre l'EPCI, l'État et l'ANAH au titre d'un programme d'amélioration de l'habitat, voire avec d'autres partenaires (Conseils Départemental et Régional, ARS...).

Les parties conviennent de désigner La Communauté de communes Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort dont le siège est « Pôle des Services Publics - 58 avenue jean Jaurès - 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU » comme coordonnateur du groupement de commandes

VU le code de la commande publique,
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE la création d'un groupement de commandes entre la Communauté de communes Vallée de l'Homme, la Communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort et la Communauté de communes Sarlat Périgord Noir pour la passation, le suivi et l'exécution d'un marché relatif à l'étude pré-opérationnelle pour l'élaboration d'un programme d'amélioration de l'habitat,

APPROUVE que la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort soit le coordonnateur du groupement de commandes ;

APPROUVE la convention ci-jointe réglant des dispositions prises entre les parties ci-dessus désignées pour la création d'un groupement de commande.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 09/04/2019

Le Président,
Dominique BOUSQUET.

Pôle des Services Publics
58, Av. Jean Jaurès
24120 TERRASSON LAVILLEDIEU
Tél 05.53.50.96.10

AR PREFECTURE
024-200041150-20190408-DE2019054-DE
Reçu le 10/04/2019

Pôle des Services Publics
58, Av. Jean Jaurès
24120 TERRASSON LAVILLEDIEU
Tél 05.53.50.96.10